

Paris, Juin 2006

Le Président

Chères Consœurs, Chers Confrères,

MENSONGES ET INCOMPETENCE

Dans le précédent appel de cotisation je vous parlais des élections de 2006, à la CARMF et aux Unions Professionnelles.

Pour les premières, les sortants se sont présentés avec un bilan et un programme, souhaitant une réélection sur ces bases. 90 % des candidats soutenant le Conseil d'Administration actuel ont été réélus. Les choses ne devraient donc pas beaucoup changer.

Pour les secondes, j'avais dit que je n'avais pas encore compris à quoi servaient ces Unions. J'espérais que les bilans présentés et les objectifs proposés nous éclaireraient sur le sujet ; il y a de quoi être déçu. Cette absence de bilan et de programme confirme ce que j'en pensais concernant leur utilité.

Alors sur quoi font-ils campagne ? La plupart des courriers que j'ai reçus concernent... l'ASV ! Ce régime serait-il l'enjeu des Unions Professionnelles ? La réforme se fera-t-elle dans le cadre des Unions ? Non, juste un prétexte pour masquer l'absence d'enjeu de ces élections, l'autre prétexte étant une critique ou une défense de la convention, également hors sujet.

Alors que l'on ne les a pas entendus sur l'ASV pendant la campagne CARMF, qu'avaient-ils de si important à dire sur le sujet pour justifier leur élection aux Unions ?

Un florilège de démagogie et de désinformation qu'ils n'auraient pas osé sortir lors des élections CARMF de peur d'être contrés.

Tout d'abord quand on lit que *“ Ce régime est en danger en raison de son faible niveau de cotisation qui a permis pendant des années un rendement très élevé par rapport à celui des produits d'épargne ou de tout autre système par répartition et que le mode d'attribution des points et leur valeur ont été trop laxistes ”*, la CARMF est satisfaite de voir que ce qui était nié hier est maintenant bien compris et la mauvaise gestion avouée par les responsables. Ils critiquent ce qu'ils défendaient et demandaient hier, c'est un premier pas, mais qui ne les autorise pas à donner des conseils pour demain, au contraire.

.../...

Plus loin on lit que : *“ la seule solution est d'accepter que le régime ASV rapporte autant que les produits d'épargne actuels. Le nombre de points et leur valeur doivent être revus pour être en concordance avec les autres produits d'épargne actuellement sur le marché”*. Pour nous ces propos sont en contradiction avec leurs critiques car si on reconnaît la nécessité de supprimer l'avantage de ce régime pour l'équilibrer, pourquoi faire croire qu'il sera toujours avantageux et le garder ?

“Fermer l'ASV c'est supprimer 40% de la retraite des médecins”. Que les démagogues lisent nos propositions au lieu de faire peur avec des mensonges. La fermeture va avec le paiement des droits acquis, la retraite actuelle est donc maintenue, et la cotisation déplacée ailleurs, notamment en grande partie dans le Régime Complémentaire, permettrait au mieux de maintenir les retraites de demain à un niveau décent, au lieu d'accepter un maintien avec réduction des droits portant à terme cette part de 40% à 20%, au prix d'un doublement de la cotisation !

“La fermeture représente un coût de 16 milliards d'euros (2 fois le trou de la sécu !) qu'aucun partenaire ne saurait financer”. Que de manipulations d'opinions dans cette phrase ! 16 milliards c'est sur 30 ans, soit 500 millions par an, le trou de la Sécurité sociale, c'est celui de l'année. Cela devient 15 fois moins et non 2 fois plus ! Et le maintien, avec distribution de nouveaux points, ne coûtera-t-il pas aux mêmes beaucoup plus que 16 milliards, dans le même temps puisqu'il faudra payer et les points de la fermeture (les points acquis) et les futurs points distribués ? Tenir de tels propos c'est soit montrer une incompetence totale indigne d'élus, soit mentir à la profession en toute connaissance de cause, ce qui est tout aussi inacceptable. Désinformez, désinformez, il en restera toujours quelque chose, et puis cela permet d'éviter de parler du vrai sujet et enjeu de ces élections aux Unions.

Quant à ceux qui proposent de *“porter de 38 à 50% le taux de remplacement et de limiter les cotisations en dessous de 20%”*, ils vous proposent ni plus ni moins d'augmenter les retraites et de baisser les cotisations. Qu'ils se renseignent avant de faire autant de démagogie. De trop nombreuses cotisations dépassent parfois largement les 20%, alors proposer de porter la cotisation du Régime Complémentaire de 9 à 11% voire plus avec un doublement accepté dans l'ASV, comment feraient-ils de tels miracles ? Ils cherchent à vous abuser. Quant au taux de remplacement, qu'ils sachent avant d'essayer de vous tromper que la retraite moyenne d'un libéral temps plein liquidée en 2005 était de 33 000 € pour un revenu moyen sur 30 ans (actualisé) de 69 000 €, soit un taux de remplacement de 48 %, et 60 % si on le ramène comme pour les salariés à 37,5 ans d'activité. Point besoin de le minorer pour promettre plus. Si on prend les retraites moyennes d'aujourd'hui, ils faut les comparer aux revenus moyens du temps d'activité et non aux revenus moyens actuels.

Et si au lieu de supprimer l'ASV on supprimait les Unions ? Déjà moins de conflits entre confrères et pour l'ASV, et pour les Unions. Récupérer des cotisations inutiles (sans doute pas perdues pour tout le monde), ce sont les petites rivières comme cela qui font les grands fleuves. 16 milliards sur 30 ans (et non immédiatement), c'est possible quand on veut, c'est impossible si on ne veut pas, et pour vouloir il faut d'abord comprendre.

Je vous prie de croire, chères consoeurs, chers confrères, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Gérard MAUDRUX

